

au
2.5

Par connaissance.

19.1.28

NoticeConversation téléphonique avec M. Westman

M. Westman, qui s'est rendu hier à Genève aux fins d'exploration, me téléphone pour me faire part de quelques impressions.

Il a vu le Secrétaire général. Il ne l'a plus trouvé dans les mêmes dispositions que ces dernières semaines. C'est qu'entre temps, M. Avenol a été à Paris et à Londres. Il en est revenu avec d'autres idées. Il n'a pas caché à M. Westman qu'à son avis, le mieux serait de se contenter d'une déclaration que la France et la Grande-Bretagne pourraient faire successivement au Conseil pour rassurer les petits pays quant aux obligations découlant de l'article 16 et de proposer ensuite au Comité des 28 de s'ajourner sine die sur ces bonnes paroles. En somme, M. Avenol tiendrait à étouffer toute l'affaire.

M. Westman se serait nettement élevé contre cette conception. Les petits Etats ne sont plus décidés à être à la remorque des grands. Le Comité des 28 a été convoqué; il doit se réunir et aborder la question à son ordre du jour : le rapport Cranborne sur l'universalité. Quoi qu'il arrive, M. Uden sera extrêmement ferme à ce sujet au Conseil. Il ne se laissera ni amadouer ni manoeuvrer par les grands. M. Westman a

appelé l'attention de M. Avenol sur le sérieux de la situation. L'heure n'est plus aux ajournements commodes. La Délégation suédoise entend être fixée nettement sur le sort de l'article 16; elle ne veut pas rentrer les mains vides à Stockholm.

M. Westman a vu également M. Bourquin, qui rentrait de voyage. M. Bourquin lui a déclaré qu'il ne se ferait pas le complice, comme Président du Comité des 28, d'une manoeuvre dilatoire de Paris et de Londres. Il resterait ferme, lui aussi, sur la question qu'il avait esquissée dans le mémoire dont on nous a donné connaissance. Evidemment, M. Bourquin dépend, comme tout délégué, de ses instructions, mais M. Westman paraît être optimiste quant à l'attitude finale de la Belgique. La position prise par des socialistes comme MM. Sandler et Unden, m'a dit M. Westman, ne laisserait pas d'avoir une influence certaine sur M. Spaak.

M. Westman a vu enfin M. Walters, le Sous-Secrétaire général britannique au Secrétariat. M. Walters, qui rentrait de Londres et qui connaît fort bien, par conséquent, les vues de son gouvernement, a fait savoir qu'on ne peut guère songer à la possibilité de suspendre, voire de supprimer l'article 16. Le Gouvernement britannique tient à ce que subsiste l'obligation des sanctions vis-à-vis de tous les Etats membres, mais il est prêt, en revanche, à se montrer conciliant à l'égard des petits pays, dans l'usage qui pourrait être

fait de cette obligation. Autrement dit, l'article 16 peut servir, dans certaines éventualités, à l'Empire britannique; il doit donc être maintenu. On ne l'appliquera pas nécessairement chaque fois; les petits Etats peuvent être tranquillisés là-dessus. Mais si l'on décidait à Londres de l'appliquer - et on n'écarterait pas tout-à-fait cette éventualité pour l'Extrême-Orient, dans un avenir peut-être encore éloigné - il serait bon que les petits Etats prêtassent leur appui.

Cette thèse est évidemment insoutenable.

M. Westman n'a pas caché à son interlocuteur que, dans les circonstances actuelles, la Suède ne pourrait pas s'en accommoder. Nous ne discuterons plus, a dit M. Westman, sur le terrain juridique; ces discussions sont stériles; nous nous plaçons sur un terrain exclusivement politique; nous faisons certaines constatations à l'endroit de l'article 16 et nous en tirons des conclusions de nature à dissiper toute équivoque sur la portée de cet article à l'égard de la Suède : cet article ne la liera plus obligatoirement.

Le Gouvernement suédois est fermement décidé à parvenir, coûte que coûte, à ce résultat.

Il est optimiste, l'appui de la Suisse, des Pays-Bas et de la Belgique, au Comité des 28, constituant, à ses yeux, une grande force, qui impressionnera.

19.1.1938.

C.F.
19.1.38
10 heures